

Comité technique de l'ours blanc 2020

Tableau de la situation

Termes

1. But

Aux termes de son mandat, le Comité technique de l'ours blanc (CTOB) présentera un rapport annuel au Comité administratif de l'ours blanc (CAOB) sur la situation de chacune des 13 sous-populations canadiennes d'ours blancs, en s'appuyant sur les meilleures données scientifiques disponibles et sur les connaissances écologiques traditionnelles.

Le présent document définit les divers termes utilisés dans le tableau de la situation et précise la base sur laquelle la situation de chaque sous-population a été évaluée par le CTOB, en février 2020.

2. Définitions

2.1 Estimation de la population

L'estimation la plus récente de l'abondance établie par le CTOB.

2.2 Tendances historiques

La tendance historique correspond à l'évaluation par le CTOB des changements sur le plan de l'abondance qu'une sous-population pourrait avoir connus depuis la signature de l'Accord sur la conservation des ours blancs (1973), qui a mené aux pratiques de gestion et à la recherche actuelles. L'estimation la plus récente de l'effectif de la population et la première estimation historique étayée de l'effectif qui soit comparable sont examinées. Si une comparaison directe des estimations de l'abondance n'est pas possible ou s'il n'existe qu'une seule estimation de l'abondance, d'autres sources de données peuvent être utilisées pour cette évaluation.

2.3 Évaluation fondée sur le savoir autochtone

Le CTOB tient compte du savoir autochtone dans les évaluations du tableau de la situation. Il applique une définition du savoir autochtone semblable à celle des connaissances écologiques traditionnelles adoptée par les États de l'aire de répartition de l'ours blanc :

Le savoir autochtone désigne un ensemble cumulatif de connaissances sur les relations des êtres vivants entre eux et avec leur environnement, qui est généré par les pratiques culturelles, les expériences vécues et les traditions des peuples locaux et autochtones.

Le CTOB évalue la valeur de l'information sur le savoir autochtone en fonction de la rigueur de la méthode d'étude, de l'exécution et de l'analyse, ainsi que de l'expérience professionnelle et des jugements des détenteurs des connaissances traditionnelles.

2.4 Tendances récentes (d'il y a 15 ans à aujourd'hui)

La tendance récente correspond à l'évaluation par le CTOB de la tendance de l'abondance au cours des 15 dernières années. Cette évaluation vise à informer le CAOB quant à l'augmentation, au déclin ou à la

stabilité de l'effectif d'une sous-population donnée. La tendance récente est évaluée en comparant l'estimation la plus récente à l'estimation précédente. Si une comparaison directe est impossible ou ne s'applique pas, d'autres sources de données, telles que des analyses de la viabilité de la population (AVP), ou des données sur les indicateurs de productivité et la pression attribuable à la récolte peuvent être utilisées pour inférer tout changement récent en matière d'abondance.

2.5 Tendance future (dix prochaines années)

La tendance future correspond à l'évaluation par le CTOB de la tendance anticipée de l'abondance. Cette évaluation vise à informer le CAOBS quant à la probabilité d'augmentation, de déclin ou de stabilité de l'effectif d'une sous-population donnée au cours des dix prochaines années. De multiples sources de données peuvent être utilisées pour cette évaluation, notamment des estimations de l'effectif, des AVP, des données sur les indicateurs de productivité, la pression attribuable à la récolte et le savoir autochtone. Les observations, les propositions et les théories décrites à la section 4.1 servent de base pour tirer des conclusions liées à l'évaluation de la tendance future.

2.6 Prélèvements annuels historiques

La moyenne des prélèvements annuels déclarés, qui devrait comprendre tous les décès causés par l'humain et les prélèvements destinés aux zoos.

2.7 Prélèvements maximaux possibles

Le nombre total annuel de décès causés par l'humain autorisés en vertu d'un ou de plusieurs quotas, de la récolte totale autorisée, des prises totales autorisées ou liées aux ententes volontaires, d'ours blancs provenant d'une sous-population. Les prélèvements maximaux possibles ne comprennent pas les crédits demandés et approuvés en vertu du système de quotas flexibles au Nunavut.

3. Évaluation de la tendance historique

3.1 Étapes de l'évaluation de la tendance historique

Comparer l'estimation actuelle de l'effectif de la population avec la première estimation historique étayée de l'effectif qui soit comparable. Lorsqu'une estimation actuelle est directement comparable à une estimation historique, une désignation sans qualificatif (c.-à-d. réduction, stabilité ou augmentation) peut être utilisée.

Si l'estimation actuelle n'est pas directement comparable à une estimation historique en raison de différences quant à la zone d'étude ou les méthodes employées, une comparaison peut être faite, mais toute évaluation des changements sur le plan de l'abondance doit être inférée. Dans ces cas, un qualificatif est requis (c.-à-d. réduction probable, stabilité probable ou augmentation probable).

Lorsque les estimations de l'effectif de la population ne sont pas comparables ou que la comparaison ne permet pas d'établir une différence entre les estimations qui est statistiquement significative, d'autres sources de données, comme les plus récentes caractéristiques démographiques mesurées de la sous-population (p. ex. la structure selon l'âge) peuvent être utilisées pour inférer tout changement en matière d'abondance au sein de la sous-population. Cela ne comprend pas le savoir autochtone. Ici également, un qualificatif est requis (c.-à-d. réduction probable, stabilité probable ou augmentation probable).

Lorsque les données sont insuffisantes ou lorsque les données disponibles ne sont pas assez fiables pour évaluer les changements en matière d'abondance, l'effectif de la sous-population est évalué comme étant incertain.

Des commentaires additionnels se trouvent dans la section du tableau de la situation prévue à cet effet. Ces commentaires comprennent l'énumération d'éléments tels que les principales menaces et les autres sources de données pouvant avoir été utilisées.

3.2 Désignations de la situation

Réduction	L'estimation actuelle de l'effectif de la population est significativement inférieure à l'estimation historique de l'effectif.
Stabilité	L'estimation actuelle de l'effectif de la population n'est pas différente de l'estimation historique de l'effectif.
Augmentation	L'estimation actuelle de l'effectif de la population est significativement supérieure à l'estimation historique de l'effectif.
Réduction probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population est inférieur à l'effectif historique ou à l'effectif historique inféré.
Stabilité probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population n'est pas différent de l'effectif historique ou de l'effectif historique inféré.
Augmentation probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population est supérieur à l'effectif historique ou à l'effectif historique inféré.
Incertitude	Les données sont insuffisantes ou les données disponibles ne sont pas assez fiables pour réaliser une évaluation.

4. Évaluation fondée sur le savoir autochtone

4.1 Étapes de l'évaluation de la situation fondée sur le savoir autochtone

Tenir compte des observations, des propositions et des théories (l'ensemble d'éléments qui contribuent au savoir autochtone et le constituent) des détenteurs du savoir autochtone pour contribuer à l'évaluation de la situation actuelle de chaque unité de gestion. Dans la mesure du possible, l'évaluation fondée sur le savoir autochtone se base sur la période de 15 ans la plus récente, par souci d'uniformité avec la colonne indiquant la tendance récente. Toutefois, compte tenu de la nature de l'acquisition et de la transmission du savoir autochtone, l'évaluation fondée sur le savoir autochtone peut s'étendre au-delà de la période de 15 ans la plus récente, mais au sein de l'expérience vécue et de la mémoire vivante des détenteurs du savoir autochtone. Les observations, les propositions et les théories servent de base pour tirer des conclusions liées à l'évaluation de la tendance future.

L'évaluation de la situation peut comprendre un ensemble complet de caractéristiques démographiques recueillies auprès des détenteurs du savoir autochtone (p. ex. abondance de la population, indicateurs de la productivité et de la viabilité de la population, âge, répartition, emplacement des tanières, comportement).

Comparer l'évaluation actuelle de la situation de la population fondée sur le savoir autochtone avec les évaluations antérieures fondées sur le savoir autochtone (au cours d'une période de 10 à 20 ans). Lorsqu'une estimation actuelle de l'effectif est directement comparable à une estimation précédente

ayant utilisé un protocole de collecte de données et une méthode qui sont cohérents, une désignation sans qualificatif (c.-à-d. réduction, stabilité ou augmentation) est établie.

Si l'évaluation actuelle de la situation n'est pas directement comparable à l'évaluation précédente de l'effectif en raison de différences quant à la zone d'étude, aux caractéristiques démographiques ou aux méthodes employées, ou parce que les données sont désuètes, une comparaison peut tout de même servir de base à l'inférence. Les changements par rapport à l'évaluation précédente peuvent comprendre une qualification (c.-à-d. réduction probable, stabilité probable ou augmentation probable).

Lorsque les données sont insuffisantes ou lorsque les données disponibles ne sont pas assez fiables pour évaluer les changements en matière de situation, l'effectif de la sous-population est évalué comme étant incertain.

4.2 Désignations d'évaluation des tendances fondées sur le savoir autochtone

Déclin	Il existe un degré élevé de confiance que l'évaluation de la situation actuelle de la population est inférieure à l'évaluation précédente.
Stabilité	L'évaluation de la situation actuelle de la population ne diffère pas de l'évaluation précédente.
Augmentation	Il existe un degré élevé de confiance que l'évaluation de la situation actuelle de la population est supérieure à l'évaluation précédente.
Déclin probable	L'évaluation actuelle ou l'évaluation actuelle inférée de la population est inférieure à l'évaluation précédente ou à l'évaluation précédemment inférée.
Stabilité probable	L'évaluation actuelle ou l'évaluation actuelle inférée de la population ne diffère pas de l'évaluation précédente ou de l'évaluation précédemment inférée.
Augmentation probable	L'évaluation actuelle ou l'évaluation actuelle inférée de la population est supérieure à l'évaluation précédente ou à l'évaluation précédemment inférée.
Incertitude	Les données sont insuffisantes ou les données disponibles ne sont pas assez fiables pour réaliser une évaluation.

5. Évaluation de la tendance récente

5.1 Étapes de l'évaluation de la tendance récente

Comparer l'estimation de l'effectif actuel de la population en supposant que l'estimation de l'effectif actuel est récente. Lorsqu'une estimation actuelle est directement comparable à l'estimation précédente de l'effectif, une désignation sans qualificatif (c.-à-d. réduction, stabilité ou augmentation) peut être faite.

Si l'estimation actuelle n'est pas directement comparable à l'estimation précédente de l'effectif en raison de différences quant à la zone d'étude ou les méthodes employées, ou parce que les données sont désuètes, une comparaison peut être faite, mais toute évaluation des changements récents en matière d'abondance doit être inférée, et un qualificatif est requis (c.-à-d. réduction probable, stabilité probable ou augmentation probable).

En l'absence d'une différence statistiquement significative entre deux estimations de l'effectif de la population, ou lorsque les estimations de l'effectif de la population ne sont pas comparables ou ne peuvent pas être utilisées pour évaluer la tendance récente, d'autres sources de données qui pourraient

donner un aperçu de la situation de la population (p. ex. la répartition selon l'âge ou l'état corporel), peuvent être utilisées pour inférer tout changement en matière d'abondance au sein de la sous-population. Cela ne comprend pas le savoir autochtone. Ici également, un qualificatif est requis (c.-à-d. réduction probable, stabilité probable ou augmentation probable).

Lorsque les données sont insuffisantes ou lorsque les données disponibles ne sont pas assez fiables pour évaluer les changements en matière d'abondance de la population, le nombre d'individus de la sous-population est évalué comme étant incertain.

Des commentaires additionnels se trouvent dans la section du tableau de la situation prévue à cet effet. Ces commentaires comprennent l'énumération d'éléments tels que les principales menaces et les autres sources de données pouvant avoir été utilisées.

5.2 Désignations de la tendance récente

Déclin	L'estimation actuelle de l'effectif de la population est significativement inférieure à l'estimation précédente.
Stabilité	L'estimation actuelle de l'effectif de la population ne diffère pas de l'estimation précédente.
Augmentation	L'estimation actuelle de l'effectif de la population est significativement supérieure à l'estimation précédente.
Déclin probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population est inférieur à l'effectif précédent ou à l'effectif précédemment inféré
Stabilité probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population n'est pas différent de l'effectif précédent ou de l'effectif précédemment inféré.
Augmentation probable	L'effectif actuel ou l'effectif actuel inféré de la population est supérieur à l'effectif précédent ou à l'effectif précédemment inféré
Incertitude	Les données sont insuffisantes ou les données disponibles ne sont pas assez fiables pour réaliser une évaluation.

6. Évaluation de la tendance future

6.1 Étapes de l'évaluation de la tendance future

Comparer l'estimation de l'effectif actuel de la population avec l'estimation de l'effectif futur de la population, mais non exclusivement à l'aide d'une AVP. Les AVP sont prises en considération dans l'évaluation à condition que les indices vitaux calculés à partir des données servant à générer les simulations ne datent pas de plus de 15 ans. Dans tous ces cas, un qualificatif est requis (c.-à-d. déclin probable, stabilité probable ou augmentation probable).

En plus des AVP, d'autres sources de données (p. ex. état corporel, taille des portées, tendances relatives à la glace de mer, savoir autochtone) peuvent être utilisées pour prédire la tendance future d'une sous-population.

Lorsque les données sont contradictoires, insuffisantes ou lorsque les données disponibles ne sont pas assez fiables pour évaluer les changements futurs en matière d'abondance, l'effectif de la sous-population est évalué comme étant incertain.ous

Des commentaires additionnels se trouvent dans la section du tableau de la situation prévue à cet effet. Ces commentaires comprennent l'énumération d'éléments tels que les principales menaces et les autres sources de données pouvant avoir été utilisées.

6.2 Désignations des tendances futures

Déclin probable	L'effectif futur prédit est inférieur à l'effectif actuel de la population.
Stabilité probable	L'effectif futur prédit ne diffère pas de l'effectif actuel de la population.
Augmentation probable	L'effectif futur prédit est supérieur à l'effectif actuel de la population.
Incertitude	Les données sont contradictoires ou insuffisantes, ou les données disponibles ne sont pas assez fiables pour réaliser une évaluation.

Tableau de la situation du CTOB pour 2020

Sous-population	Estimation de la population	±2 ET ou IC à 95 %	Année de l'estimation de la population	Méthode	Tendance historique	Évaluation fondée sur le savoir autochtone	Tendance récente (scientifique)	Prélèvement annuel historique (moyenne sur 5 ans)‡	Prélèvement annuel historique (moyenne sur 3 ans)‡	Prélèvement annuel historique (2018-2019)‡	Prélèvements maximaux possibles (2018-2019).	Commentaires	Administration
Baie de Baffin (BB)	2826	2059-3593	2012-2013 ¹	MR/G	Incertitude	Stabilité ²	Stabilité probable ³	140,4	144,0	151	160 (Nun.:80+GL:80)	Impossible de comparer directement les estimations précédentes (1997) et actuelles (2012-2013) en raison de différences sur le plan de la couverture géographique et de la répartition des ours; diminution de la glace de mer; augmentation du temps passé sur la terre; déclin de l'état corporel; réduction du temps de mise bas; augmentation du trafic maritime; évaluation des risques de la récolte terminée.	Nun., GL
Détroit de Davis (DD)	2158	1833-2542	2007 ⁴	MR/P	Augmentation probable	Augmentation ⁵	Augmentation probable ⁶	71,4	66,0	62	Qc + 76 (Nun.:61+T.-N.-L.:12+GL:3)	Possibilité d'une récolte élevée (actuellement gérée au Nunavut en fonction d'une réduction de la population; le quota n'est pas en place au Québec/RMN); le changement récent du rapport des sexes des récoltes gérées au Nunavut pourrait réduire le taux de croissance de la population; diminution de la glace de mer; en cours de réévaluation.	Nun., Qc, T.-N.-L., GL
Bassin Foxe	2585	2096-3189	2009-2010 ⁷	A	Stabilité	Augmentation ⁸	Stabilité ⁹	109,8	109,7	121	QC + 123 (Nun. : 123)	Diminution de la glace de mer; possibilité d'une récolte élevée (le quota n'est pas en place au Québec/RMN; le changement récent du rapport des sexes des récoltes gérées au Nunavut pourrait réduire le taux de croissance de la population).	Nun. Qc
Golfe de Boothia (GB)	1592	870-2314	2000 ¹⁰	MR/P	Stabilité probable	Augmentation ¹¹	Incertitude ¹²	64,6	63,7	66	74 (NU:74)	Les changements actuels et projetés de l'habitat peuvent avoir une incidence sur la productivité de l'écosystème; les travaux actuels sur le terrain indiquent une productivité saine; une faible récolte; le changement récent du rapport des sexes pourrait réduire le taux de croissance de la population; la possibilité d'une augmentation du transport maritime touristique en été; est en cours de réévaluation.	Nun.
Bassin Kane (BK)	357	221-493	2013-2014 ¹³	MR/G	Réduction probable	Augmentation ¹⁴	Augmentation ¹⁵	7,6	7,3	4	11 (Nun.:5+GL:6)	Petite population; survie des mâles adultes de 0,87 et survie des femelles de 0,95; changements des conditions de la glace de mer (de la glace de mer de plusieurs années à la glace de mer saisonnière); réaction positive potentielle aux répercussions initiales des changements climatiques et à la réduction des prises; évaluation des risques de la récolte terminée.	Nun., GL
Détroit de Lancaster (DL)	2541	1759-3323	1995-1997 ¹⁶	MR/P	Stabilité probable	Augmentation ¹⁷	Incertitude ¹⁸	79,8	76,0	80	85 (NU:85)	Diminution de la glace de mer; potentiel d'augmentation du tourisme estival et de la navigation commerciale; proposition d'aire marine nationale de conservation de Tallurutiup Imanga; le changement récent du rapport des sexes des récoltes gérées pourrait réduire le taux de croissance de la population; début de la réévaluation prévu en 2021.	Nun.
Détroit de M'Clintock (DM)	284	166-402	2000 ¹⁹	MR/P	Réduction probable	Stabilité ²⁰	Incertitude ²¹	9,4	10,3	11	12 (NU:12)	Changements de l'état de la glace de mer (de la glace de mer de plusieurs années à la glace de mer annuelle); possibilité d'une augmentation du transport maritime touristique en été; le changement récent du rapport des sexes des récoltes gérées pourrait réduire le taux de croissance de la population; en cours de réévaluation.	Nun.
Nord de la mer de Beaufort (NB)	1291	Pas d'estimation	2006 ²²	MR/P	Stabilité probable	Stabilité ²³	Stabilité probable ²⁴	39,6	38,0	32	77 (Nun.:6+ T.N.-O.:71)	Changements des conditions de la glace de mer (de la glace de mer de plusieurs années à la glace de mer annuelle); faible récolte en raison des mauvaises conditions de la glace pour le déplacement et de la faible pression des récoltes; nouvelle limite officiellement acceptée en 2013; en cours de réévaluation.	Nun., T.N.-O.
Baie Norwegian (BN)	203	115-291	1997 ²⁵	MR/P	Incertitude	Stabilité ²⁶	Incertitude ²⁷	1,4	1,3	0	4 (NU:4)	Petite population isolée à faible pression de récolte; la réévaluation devrait commencer en 2021.	Nun.
Sud de la mer de Beaufort (SB)	1215* (ancienne limite : 907)	Pas d'estimation (ancienne limite : 548-1270)	2006 ²⁸ (ancienne limite : 2010)	MR/P	Incertitude	Stabilité ²⁹	Déclin probable ³⁰	17,8	13,0	21	56 (É.-U.:35 + RDI:21)	Déclin de l'état corporel, de la croissance et des paramètres démographiques liés à la diminution de la glace de mer; la limite est de la sous-population a été ajustée en 2013-2014; le savoir autochtone suggère que la fonte de la glace de mer dans la partie sud de la mer de Beaufort se déplacera vers le nord; potentiel d'augmentation de l'exploitation pétrolière et gazière en Alaska; en cours de réévaluation.	É.-U., RDI (Yn, T.N.-O.)
Sud de la baie d'Hudson (SH)	780	590-1029	2016 ³¹	A	Réduction probable	Stabilité à la baie James; augmentation probable à l'est de la baie d'Hudson ³²	Déclin probable ³³	36,6	33,0	38	Qc + Ont. + 48 (Nun.:25 + RMN:23)	Les données scientifiques indiquent d'importants déclin de l'état corporel et des taux de survie associés à la diminution de la glace de mer; la réduction de l'habitat de mise bas dans le pergélisol; le savoir autochtone indique que l'état corporel hivernal n'a pas changé et que les taux de reproduction se sont améliorés. Le changement récent du rapport des sexes des récoltes gérées au Nunavut pourrait réduire le taux de croissance de la population; la déclaration incomplète de la mortalité anthropique dans certaines administrations; la réévaluation des quotas de récolte est en cours.	Nun., Qc, Ont.
Détroit du Vicomte de Melville (VM)	161	93-229	1992 ³⁴	MR/P	Réduction probable	Augmentation ³⁵	Incertitude ³⁶	2,6	2,3	1	7 (Nun.:3+ T.N.-O.:4)	Changements des conditions de la glace de mer (de la glace de mer de plusieurs années à la glace de mer annuelle); petite population isolée à faible pression de récolte; en cours de réévaluation.	Nun., T.N.-O.

Ouest de la baie d'Hudson (OH)	842	562-1121	2016 ³⁷	A	Réduction probable	Augmentation ³⁸	Déclin probable ³⁹	29,4	28,0	29	Man. + 38 (Nun.:38)	Les données scientifiques indiquent une diminution de la glace de mer, un déclin de l'état corporel, une productivité plus faible que celle des sous-populations adjacentes du BF et du SH; lien entre la survie des femelles et l'état de la glace de mer, récolte totale autorisée au Nunavut fondé sur l'hypothèse que le prélèvement annuel moyen au Manitoba continuera d'être de 4. Le changement récent du rapport des sexes des récoltes gérées au Nunavut pourrait réduire le taux de croissance de la population.	Man., Nun.
--------------------------------	-----	----------	--------------------	---	--------------------	----------------------------	-------------------------------	------	------	----	---------------------	---	------------

Notes

† Abréviations des méthodes de relevé : MR/G – relevé par marquage-recapture génétique; MR/P – relevé par marquage-recapture physique; A – relevé aérien

‡ Les valeurs des prélèvements pour cinq ans, trois ans et celles des années les plus récentes comprennent tous les cas de mortalité anthropique et comprennent les prélèvements des administrations qui récoltent en vertu de quotas annuels établis par les conseils de gestion des ressources fauniques et les prélèvements sans quotas.

Abréviations utilisées pour les entités territoriales : Man. – Manitoba; T.-N.-L. – Terre-Neuve-et-Labrador; Nun. – Nunavut; T.N.-O. – Territoires du Nord-Ouest; Ont. – Ontario; Qc – Québec; RDI – Région désignée des Inuvialuit; RMN – Région marine du Nunavik* Les estimations révisées pour le NB et le SB sont le résultat d'une modification des limites d'une sous-population. La modification est fondée sur une analyse effectuée par Griswold *et al.* (2017).

Notes de bas de page supplémentaires

1. SWG (2016)
2. Born *et al.* (2011); Dowsley (2005); Dowsley (2007), Dowsley *et Taylor* (2006); procès-verbal et mémoires présentés à l'audience publique du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut pour avril 2008, septembre 2009
3. SWG (2016)
4. Peacock *et al.* (2013)
5. Kotierk (2010a); Kotierk (2010b); York *et al.* (2015), reconnaissant les limites spatiales des travaux limités au Labrador.
6. Peacock *et al.* (2013); Stirling *et al.* (1980).
7. Stapleton *et al.* (2016)
8. Sahanatien, comm. pers. 7 février 2013; Dyck, comm. pers. 7 février 2013; Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*
9. Taylor *et al.* (2006b); Stapleton *et al.* (2016)
10. Taylor *et al.* (2009)
11. Keith *et al.* (2005); Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*
12. Les indices vitaux datent de 2000 (Taylor *et al.*, 2009) et sont considérés comme trop vieux/non fiables pour l'AVP.
13. SWG (2016)
14. Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*
15. SWG (2016)
16. Schweinsburg *et al.* (1980); Taylor *et al.* (2008)
17. Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*
18. Pour la période de 1997 à 2012, la population devrait être stable selon le régime de récolte historique (1993 à 1997). Au taux de récolte moyen de 78 ours par année (2002 à 2006), et selon une AVP, nous estimons que la population est plus susceptible de diminuer que d'augmenter (Taylor *et al.*, 2008). Le taux de récolte actuel devrait également entraîner une baisse, mais aucun indice vital récent n'a été recueilli pour mettre à jour l'AVP.
19. Taylor *et al.* (2006a)
20. Les Inuits signalent que les ours se déplacent vers des zones avoisinantes de la région (Keith *et al.*, 2005; SCF – *Nunavut consultation report 2009*).
21. Probablement une augmentation fondée sur une évaluation quantitative du taux de croissance (Taylor *et al.*, 2006a).
22. Griswold *et al.* (2017); Stirling *et al.* (2011)
23. Joint Secretariat (2015)
24. La taille de la population utilisée pour la gestion a été historiquement ajustée à 1 200 en raison du biais dans l'estimation de la population (Amstrup *et al.*, 2005; Stirling *et al.*, 2011).
25. Taylor *et al.* (2006a); Taylor *et al.* (2008)
26. Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*
27. Les indices vitaux pour l'AVP de Riskman datent de 20 ans et ont été remplacés par ceux d'autres populations (Taylor *et al.*, 2008); aucun travail récent dans la région.
28. Griswold *et al.* (2017); USFWS (2010); Bromaghin *et al.* (2015)
29. Joint Secretariat (2015)
30. L'estimation de la population est plus faible, mais elle n'est pas statistiquement différente des estimations de l'effectif de la population précédentes (Amstrup *et al.*, 1986; Regehr *et al.*, 2006). Les quotas étaient fondés sur le principe que la récolte totale de femelles indépendantes ne dépasserait pas le maximum durable modélisé de 1,5 % de la population (Taylor *et al.*, 1987) et qu'un ratio de deux mâles pour une femelle serait maintenu dans le quota total récolté (Stirling, 2002).

31. Obbard et al. (2018)
32. Étude des connaissances inuites du CGRFRMN en 2018, audience publique du CGRFRMN à Inukjuak en février 2014
33. D'après une comparaison avec les estimations précédentes de la sous-population (Obbard *et al.*, 2018; Mihai *et al.*, 2016; Shoham *et al.*, 2013; Obbard, 2008; Kolenosky, 1994).
34. Taylor et al. (2002)
35. Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*; consultations communautaires en 2012 et 2013
36. Les prises ont été gérées en fonction de la croissance de la population depuis la dernière enquête, y compris un moratoire de cinq ans; taille comparable des déchets en 2012 (GTNO, inédit).
37. Dyck et al. (2017); voir les estimations du marquage-recapture de Lunn et al. (2016).
38. Service canadien de la faune – *Nunavut consultation report 2009*; Kotierk (2012); procès-verbal de l'audience publique du Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, 2005, 2011, 2014, 2017; Tyrrell (2006)
39. Lunn et al. (2016)

Comité technique de l'ours blanc 2020

Descriptions des sous-populations

Mise à jour du 18 May 2020

Les descriptions des sous-populations sont disponibles dans la version anglaise seulement.